

**Direction du Travail et de
l'Emploi**

Nouméa le 12 janvier 2016

12, rue de Verdun
BP 141- 98845 NOUMEA CEDEX
☎: (687) 275 572 - 📠: (687) 270 494

**MATINEE
DE LA PREVENTION**

Lettre d'invitation - Programme - Bulletin
inscription



Madame, Monsieur,

Le code du travail impose aux employeurs de prendre des mesures nécessaires pour protéger la santé physique et la santé mentale de leurs salariés. A cet effet, ils doivent notamment réaliser un dossier d'évaluation des risques professionnels qui nécessite un minimum de connaissances.

Pour les orienter utilement dans la démarche, la Direction du Travail et de l'Emploi et la CAFAT, organisent deux sessions d'informations sur ce thème les 3 et 4 février 2016 auxquelles et par la présente, j'ai l'honneur de vous convier. Vous pouvez participer gratuitement à l'une de ces deux sessions qui se dérouleront :

- A Nouméa, le mercredi 3 février 2016 au centre administratif de la province sud (CAPS) situé 9, route des artifices de 7h30 à 11h30 ;
- A Bourail, le jeudi 4 février 2016, salle COLISEE du cinéma de Bourail de 7h30 à 11h30.

Par ailleurs, la première session de l'année est toujours l'occasion de s'informer sur l'évolution réglementaire à venir et sur la politique générale du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de la Cafat en matière d'assistance aux entreprises.

Vous trouverez donc en pièces jointes le programme de la matinée accompagné d'un bulletin d'inscription qui vous permettra d'y participer. L'entrée est gratuite, le nombre de participants par entreprise n'est pas limité.

Comptant sur votre présence et restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

**Le chef du service
Prévention des risques professionnels
Philippe DI MAGGIO**



Mercredi 3 et jeudi 4 février 2015 de 7h30 à 11h30

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PROGRAMME

Animation :

- Philippe DI MAGGIO pour la DTE ;
- Laurent Grave pour la CAFAT.

7h30 **Accueil des participants**

- 7h45**
- Le programme 2016 des matinées de la prévention ;
 - Les chiffres des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
 - Les 3 étapes d'une démarche de prévention ;
 - L'intérêt pour l'entreprise d'une démarche de prévention ;
 - Le règlement intérieur, base de toute politique de prévention ;
 - Introduction à l'évaluation des risques professionnels :
 - L'obligation réglementaire ;
 - Risque, danger, dommage, gravité, fréquence d'exposition ;
 - Les risques professionnels communs à toutes les entreprises ;
 - Le risque psychosocial ;
 - Le risque routier.

9h30 **Pause**

9h45 **Engager une démarche d'évaluation des risques professionnels :**

- Principe et méthode ;
- Formalisation du dossier d'évaluation des risques ;
- Les vérifications périodiques réglementaires ;
- L'assistance financière et technique des entreprises à l'EVRP.

11h30 **Fin de la matinée**



BULLETIN D'INSCRIPTION



**Mercrdis 3 et jeudi 4 février 2015 de 7h30 à 11h30
EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

**Ce bon est à retourner par fax, par courrier ou par email
à la Direction du Travail et de l'Emploi**

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter **Taniéla Luaki et Philippe DI MAGGIO**

Par courrier	Par téléphone	Par Mail	Fax
DTENC 12, rue de Verdun BP 141 98845 Nouméa	27 81 65 27 20 07 78 73 60	taniela.luaki@gouv.nc	27.04.94

Nouméa

Bourail

ENTREPRISE **Activité**

Nom	Prénom	Qualité	Adresse email

Cachet et signature de l'entreprise